

VEXIN CENTRE

INFOS



N° 12

Septembre 2022

LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ableiges • Aavernes • Berville • Boissy-l'Aillierie • Bréançon • Brignancourt • Chars Cléry-en-Vexin • Commeny • Condécourt • Cormeilles-en-Vexin • Courcelles-sur-Viosne Frémainville • Frémécourt • Gouzangrez • Grisy-les-Plâtres • Guiry-en-Vexin • Haravilliers Le Bellay-en-Vexin • Le Heaulme • Le Perchay • Longuesse • Marines • Montgeroult • Moussy Neuilly-en-Vexin • Nucourt • Sagy • Santeuil • Seraincourt • Théméricourt • Theuville • Us • Vigny

Le mot du Président

Après avoir assuré pendant plus de quatorze ans, la présidence des communautés de communes de Val de Viosne (2008 – 2013) puis celle de Vexin centre, issue de la fusion de 3 communautés de communes (2013/2022), j'ai décidé de cesser cette fonction le 29 septembre prochain, date à laquelle je réunirai le conseil communautaire pour la désignation de celle ou celui qui me succédera.

Cette décision, mûrement réfléchi, me permettra de commencer à goûter à une semi-retraite, tout en continuant à gérer ma commune de Boissy l'Aillierie dont je suis élu depuis 1977.

Avoir œuvré pour le bien commun de mes concitoyens, à mon niveau, et dans l'engagement qui fut le mien, partagé avec mes vice-présidents, les élus communautaires et le personnel intercommunal, qui se sont succédés durant ces 14 ans, et à qui j'adresse mes plus chaleureux remerciements, me conduisent à un sentiment du devoir accompli, pour lequel j'éprouve une certaine fierté.

Une page va se tourner et je ne doute pas malgré les difficultés inévitables à la situation géopolitique actuelle, qu'il y aura une continuité dans les actions déjà menées et en cours afin de moderniser notre territoire tout en conservant et en développant les nombreux services mis à la disposition des communes et de leurs habitants.

La zone d'activités de la Richarderie, située à Marines, étant presque terminée, nous continuons les investissements nécessaires au développement économique du territoire, notamment au Bord'haut de Vigny. C'est ainsi que 1 000 m² de cellules artisanales et plus de 700 m² de tiers lieux, dont du coworking, sont en cours d'instruction du permis de construire et les travaux pourraient débuter fin 2022 ou début 2023.



© La Gazette du Val-d'Oise

Nous devons également statuer en 2023 ou 2024, sur le devenir de deux friches industrielles, après l'étude en cours portant sur le sujet. Celle-ci orientera aussi notre future politique dans le secteur du développement économique.

Les services de la petite enfance et de l'enfance font partie des points forts de notre communauté de communes. Avec le financement de 5 crèches et de

8 centres de loisirs ainsi que celui des RPE (Relais Petite Enfance, ex-RAM : Relais Assistants Maternels) et les LAEP itinérants (Lieux d'Accueils Enfants/Parents), la CCVC contribue, à son niveau, au bien-être des parents et de leurs enfants.

À titre d'exemple, deux crèches sont installées actuellement dans des locaux que l'on peut qualifier d'inadaptés en raison des normes imposées aujourd'hui. L'une d'entre elle fait l'objet d'un nouvel investissement. En effet, la crèche du Perchay va être installée au Bord'haut de Vigny, dans des locaux beaucoup plus vastes, permettant l'accueil de 20 enfants au lieu de 14.

Le remplacement de celle de Seraincourt devrait suivre, dans le double but d'augmenter sa capacité d'accueil, qui est de 14 enfants actuellement, et de sa situation dans des locaux inadaptés, comme celle du Perchay.

Par ailleurs, l'étude en cours, portant sur le Plan Climat Air et Énergie Territorial ou encore appelé PCAET, devrait se terminer probablement dans le deuxième semestre 2023. Elle devrait déboucher sur la mise en évidence de pistes d'actions concrètes que notre collectivité devra mener dans le cadre de la transition écologique. Sachant que dès à présent, notre collectivité en partenariat avec l'État, le Département et le parc naturel régional du Vexin (Val d'Oise renov), participe au financement d'actions qui portent sur de l'information et d'aides à destination des habitants qui souhaitent investir dans le cadre de recherches d'économies d'énergies pour leurs habitations.

Le recrutement récent d'un conseiller numérique dans le cadre de la dématérialisation des services publics et financé par l'État, permettra de réaliser des formations groupées aux personnes qui le souhaitent afin de les mettre à niveau pour leurs recherches sur Internet ou d'échanges avec l'administration.

Vous trouverez dans les pages de cette lettre beaucoup d'informations utiles sans oublier celles présentes sur notre site web ccvexincentre.fr dans lequel vous trouverez tous les détails des services de notre collectivité. Je souhaite bonne chance à CC Vexin Centre et à celle ou celui qui me succédera.

Bien à vous,
Michel GUIARD

Ma vie municipale et intercommunale en quelques dates

- Première élection en 1977. J'ai refusé le poste de maire n'ayant pas le temps nécessaire.
- De 1977 à 1995 : 1^{er} adjoint en charge des finances et de l'information.
- Depuis 1995 : Maire de Boissy l'Aillierie
- De 2008 à 2013 : Président de la CC Val de Viosne.
- De 2013 à fin septembre 2022 : Président de la CC Vexin Centre.
- De 2001 à 2014 : Président de la commission du patrimoine du PNR
- De 2014 à 2020 : Vice-président du PNR en charge de l'urbanisme
- Depuis 2011 : Président du syndicat pour la construction puis la gestion patrimoniale de la gendarmerie de Marines.

L'ÉQUIPE DE LA CCVC

De nouveaux agents à votre service

La communauté de communes Vexin Centre complète ses équipes au service des communes et de leurs habitants.

Ainsi, **Karine Ambrosino**, dédiée à la parentalité, et **Eunice Froger** pour le Relais Petite Enfance, sont arrivées en 2021.

Charlotte Giaquinta, chargée de communication, occupe ce poste à mi-temps depuis novembre 2021.

Karim Alliche a intégré le pôle urbanisme début mars 2022.

Sébastien Daoudal est le nouveau chauffeur du transport à la demande (TAD) pour les seniors depuis le 11 juillet 2022, succédant ainsi à Rémi Longé, dont nous remercions l'implication durant ces dernières années au service des seniors.

Pascal Loncle nous rejoint comme gardien du camp de César, suite au départ de Patrick Vacher, depuis le mois d'août 2022.

Isabelle Béquin, responsable du pôle petite enfance et enfance quitte la communauté de communes et est remplacée par **Sandra Allemant** à compter du 19 septembre 2022.

De nouveaux pôles

Trois nouvelles missions viennent structurer et renforcer ces services :

Chef de projet "Petites villes de demain", **Yann Bage** définit et coordonne la programmation et les actions du projet de territoire, ainsi que les opérations de revitalisation.

Chef de projet Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), **Benjamin Zuber** est chargé d'assurer la coordination de la définition de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du projet CRTE.

Ces deux derniers travaillent à la fois pour la communauté de communes Vexin Centre mais aussi pour Vexin Val de Seine.

Conseiller numérique France Services, **Dylan Gainville** a pour mission d'accompagner les usagers dans la prise en main et l'utilisation du numérique au quotidien, ainsi que l'accompagnement pour les démarches administratives en ligne. Il intervient dans toutes les communes du territoire.

Une charte territoriale pour nos seniors

La communauté de communes Vexin Centre a contractualisé avec la MSA Île-de-France une charte territoriale des solidarités avec les aînés. L'organisation des solidarités envers les personnes âgées est une priorité pour les caisses MSA. Depuis 2011, la Caisse MSA Île-de-France peut matérialiser son engagement grâce à la charte territoriale des solidarités avec les aînés, signée avec ses partenaires. La MSA et la CCVC se sont donc engagés pour élaborer un diagnostic sur les habitants seniors de son territoire, en partenariat avec les différents partenaires qui contribuent à apporter des services, des aides ou de l'assistance aux seniors.

Mis en place pour 3 ans, ce dispositif a pour vocation de lutter contre l'isolement et de développer les solidarités et les services autour des seniors sur les territoires ruraux.

Le maintien de condition d'une vie de qualité à domicile ou en établissement pour les aînés constitue un enjeu majeur. Le terri-

toire de la communauté de communes Vexin Centre est confronté à un triple phénomène : un vieillissement démographique massif, une réduction des services indispensables à la qualité de vie, un accroissement de l'isolement et une dilution du lien social.

Les chartes visent, dans la mesure du possible, à développer, de manière combinée, le soutien au lien social et aux solidarités de proximité, la valorisation des engagements et de l'expérience des aînés, la pré-



point-justice
informer, orienter, aider

Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un service de proximité de la Communauté de communes Vexin Centre, qui facilite l'accès au droit de tous les citoyens (problèmes juridiques, judiciaires, familiaux, administratifs, et de voisinage).

 **01 30 39 23 34**

 **pad@ccvexincentre.fr**

Prise de rendez-vous tous les jours
de 9h à 12h et 14h à 17h

Vous pouvez rencontrer :

- **Avocat 3^e mercredi du mois**
- **Juriste 2^e et 4^e mercredis du mois**
- **Notaire 1^{er} mercredi du mois**
- **Conciliateur de justice pour le règlement à l'amiable des différents les mardis matins de 10h à 12h à la CCVC**
- **CiEFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

vention du vieillissement, le développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité et le développement d'une offre de santé de proximité.

L'objectif de la démarche est d'apporter des solutions pour répondre aux attentes et de satisfaire les besoins d'une population donnée. Il s'agit d'engager un diagnostic territorial concernant la population âgée.

Informations :  **01 30 39 23 34**
elizabeth.dufour@ccvexincentre.fr



Habitants de 60 ans et plus, faites connaître vos besoins et vos attentes !

La communauté de communes Vexin Centre vous convie à un après-midi d'échanges le **vendredi 23 septembre 2022** à 14h au camp de César
3, route de Serans 95420 Nucourt



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET COHÉSION DES TERRITOIRES



Pour aller plus loin :
<https://ccvexincentre.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet>

La communauté de communes Vexin Centre lance son Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) afin de définir des actions concrètes et efficaces pour agir face au réchauffement et anticiper les effets du changement climatique. Elle travaille actuellement à l'élaboration d'un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Le CRTE

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Signé pour six ans, le CRTE illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Ce nouveau partenariat entre l'État et les collectivités locales permet :

- D'associer les territoires au plan de relance, favorisant l'investissement public et privé ;
- Par une approche transversale, d'accompagner les collectivités vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire ;
- D'intégrer les programmes d'actions et contrats des intercommunalités.

Les étapes d'élaboration du PCAET

Une première réunion de lancement et d'information à destination du grand public s'est tenue le 19 mai 2022, au siège de la communauté de communes. Par ailleurs, un forum numérique permet aux habitants de proposer des actions concrètes et de contribuer en ligne, en plus d'ateliers en présentiel prévus courant novembre.



Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)

Le PCAET est une démarche de planification à la fois stratégique et opérationnelle. Son objectif est de permettre de coordonner la transition énergétique et climatique sur notre territoire via :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour contribuer à réduire le changement climatique,
- la préservation de la qualité de l'air pour limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique croissante,
- l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique face à sa vulnérabilité initiale, constatée en début de diagnostic. Mais ce projet n'a de sens que s'il est construit de façon participative. Le futur plan d'actions sera élaboré avec les acteurs du territoire : les associations, les entreprises, les partenaires institutionnels... et avec tous les habitants volontaires.

Soumettez vos idées :
<https://climat-ccvexincentre.fr>



L'ÉVOLUTION DU CLIMAT

En 2022, une personne sur deux dans le monde subit déjà des pénuries d'eau liées au dérèglement climatique.

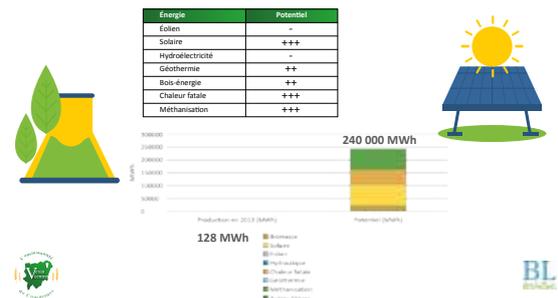


À horizon 2050, sur le territoire Vexin Centre :
• En été : +2,4°C ; moins de pluie
• En hiver : +2,2°C ; plus de pluie au total mais plus intenses



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Production potentielle d'énergie renouvelable sur le territoire Vexin Centre



ATTENTION aux modalités de collecte des déchets

Depuis le 1^{er} juin 2022, seuls les bacs conformes fournis par le SMIRTOM sont collectés. Les anciens bacs ou ceux achetés dans le commerce seront refusés, ainsi que les sacs laissés au sol.



Un doute ? Une question ? **01 34 66 18 40**



ZOOM SUR LE BUDGET

Les chiffres clés 2022

Pour 2022 le produit fiscal de la communauté de communes est estimé à 2 419 185 € soit une évolution de 11,25 % par rapport à l'exercice 2021.

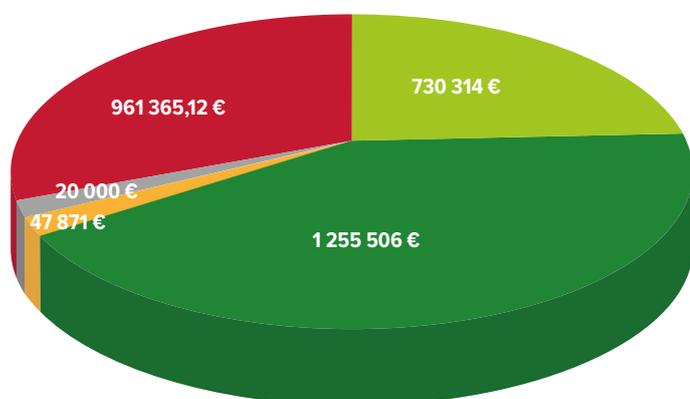
Taux d'imposition

Taxe d'habitation : néant
Taxe foncier bâti : 2,78 %
Taxe foncier non bâti : 10,41 %
CFE : 20,59 %

Évolution de la DGF (dotation globale de fonctionnement)

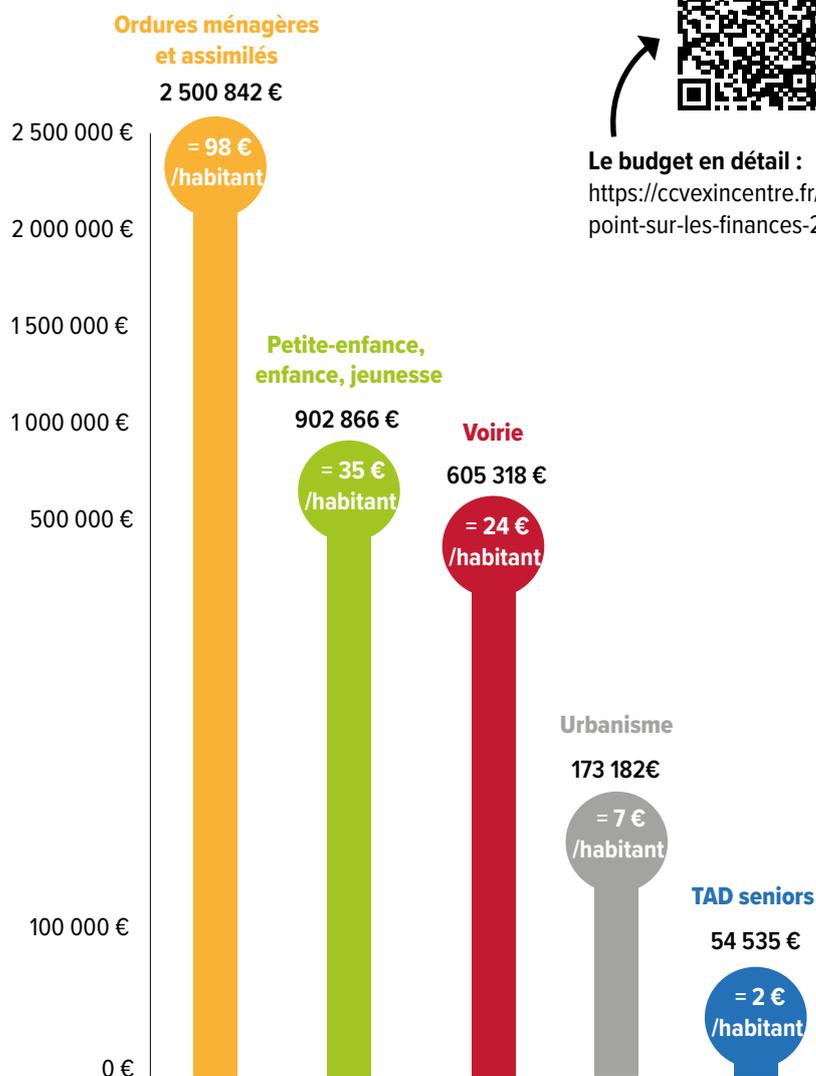
Choisir la fiscalité professionnelle unique a permis à la communauté de communes de bénéficier d'une dotation globale de fonctionnement prévisionnel de 295 439 € en 2022 (398 401 € en 2021), soit une différence de -25,84 % entre 2021 et 2022.

Les investissements inscrits au budget 2022



- Nouvelle crèche de Vigny : 730 314 €
- Z.A.E Vigny : 1 255 506 €
- Fond financier en faveur des petites communes pour les décharges sauvages : 47 871 €
- Destruction des nids de frelons asiatiques : 20 000 €
- Travaux de voiries prévus : 961 365,12 €

Coûts réels par service en 2021



Le budget en détail :
<https://ccvexincentre.fr/un-point-sur-les-finances-2022/>



Voirie intercommunale

La somme de 961 365,12 € a été budgétée cette année pour réaliser des travaux de réfections des routes intercommunales selon un plan de travaux des priorités établi entre les communes et la commission voirie.

3 QUESTIONS À...

Pour sa dernière lettre d'info, nous avons posé 3 questions à Michel Guiard sur ses 14 années de mandats en tant qu'élu local, de la mairie de Boissy l'Aillierie à la communauté de communes Vexin Centre.

1 Quelles sont vos plus grandes fiertés ?

Pour la communauté de communes

C'est surtout, je crois, d'avoir réussi la fusion de nos 3 communautés de communes en 2013 en ayant convaincu mes collègues de Val de Viosne d'accepter le siège à Vigny et non à Marines pour montrer notre ambition de bien réussir cette fusion, imposée par l'État, et d'avoir maintenu un climat relativement serein ce qui n'était pas gagné.

C'est aussi d'avoir convaincu le Préfet de l'époque de ne pas réaliser une communauté de communes à l'échelle de 80% du Vexin, soit l'actuelle intercommunalité Vexin Centre, plus celle de Vexin val de Seine.

Avoir terminé, non sans difficulté de commercialisation, la zone d'activité de la Richarderie de Marines, qui m'a donné beaucoup de sueurs froides et de mauvaises nuits dans les années 2008 à 2020, car il y avait un risque financier important en cas d'échec.

La réalisation d'aménagements de la zone du Bord'haut de Vigny, notre siège, qui n'est pas encore terminée mais dont la finalisation est en cours.

Avoir convaincu le plus grand nombre de l'intérêt du développement de nos actions en faveurs de la petite enfance et de la jeunesse. La réussite de la prise de compétence de l'assainissement (seule communauté de communes dans le département) qui nous a donné beaucoup de travail, d'engagement et de patience pour faire accepter ce projet qui me tenait à cœur, car je suis persuadé que les maires des plus petites communes, comme les plus importantes ont bien compris tout l'intérêt pour leurs communes de se rattacher à un grand syndicat spécialisé dans l'assainissement, dont la capacité d'investissement permettra de remettre à niveau, ou de construire rapidement, les stations des communes.

Le TAD, (Transport à la demande) pour les personnes âgées dépourvues de moyen de transport, qui leur permet de pouvoir faire leurs courses ou se rendre chez leur médecin ou hôpital et clinique.



Le centre médical de Boissy l'Aillierie

Je pourrais ajouter également la gestion de la voirie que nous remettons progressivement en état mais aussi la création de notre site web et de l'information diffusée régulièrement.

Pour la commune de Boissy l'Aillierie

- La construction d'un tennis couvert en 1995, ce qui était plutôt rare pour une commune de notre importance ;
- La création d'un bâtiment de près de 500 m², en 2008, pour accueillir la principale association de Boissy l'Aillierie avec 30 activités différentes ;
- L'agrandissement de l'école primaire, environ 80 m², pour créer une salle dédiée à l'informatique avec une quinzaine de postes d'ordinateurs ;
- L'agrandissement, en 2021, de la cantine, pour mieux accueillir nos 180 enfants par jour ;
- La création d'un grand centre médical d'environ 1700 m², en 2019 (pharmacie, centre dentaire et centre médical et paramédical) soit une trentaine d'intervenants professionnels dont 4 médecins ;
- La création d'un terrain en gazon synthétique en 2021, souhaité depuis longtemps par les jeunes ;
- La restauration complète de l'église, patrimoine inscrit aux bâtiments historiques, l'extérieur d'abord puis l'intérieur entre 1995 et 2021 ;
- Et enfin l'aménagement d'une grande médiathèque en 2020, de plus de 160 m², situé dans les anciens bâtiments, rachetés à La Poste, avec ouverture sur les écoles permet-

tant aux enfants d'aller directement à la médiathèque à la sortie des cours.

2 Des regrets ?

Je n'ai pas vraiment de regrets car cela ne sert à rien, sauf celui peut-être de ne pas avoir toujours eu le temps nécessaire pour réaliser plus rapidement les projets.

3 Un mot de conclusion ?

Je dirais que j'ai eu la chance d'exercer des responsabilités passionnantes mais très prenantes et enrichissantes intellectuellement. En 47 ans d'engagement j'ai beaucoup appris et beaucoup reçu en termes de satisfactions personnelles et de fierté, avec la réalisation d'équipements structurants pour nos collectivités. Ce fut parfois difficile et compliqué, mais c'est normal les décisions que nous prenons engagent les finances de nos collectivités et le bien être dans leurs communes de nos concitoyens.

En conclusion, j'ai coutume de dire que si nous n'investissons pas aujourd'hui et nous contentons, de gérer l'existant, à quoi servons-nous et servirons-nous demain, alors que nous sommes dans un monde qui évolue à une si grande rapidité ?

C'est par un immense merci, que je terminerai ces quelques mots, adressé à tous mes collègues vice-présidents et conseillers délégués, aux délégués communautaires, aux personnels de notre communauté de communes, dirigés par notre DGS, tous remarquables par leurs compétences et qui forment une bien belle équipe dont je suis très fier, et toutes celles et tous ceux (fonctionnaires de l'État ou du conseil départemental, bureau d'études, entreprises de travaux publics fournisseurs) et toutes les personnes avec qui j'ai été amené à travailler.

Prenez soin de vous et vos proches
Michel GUIARD

Urbanisme : une plateforme numérique pour vos dépôts depuis le 1^{er} janvier 2022

En savoir plus :

<https://ccvexincentre.fr/urbanisme-le-gnau-nouveau-service-dematerialise/>



- Dépôt du dossier à tout moment**, plus besoin de vous déplacer en mairie
- Plus de papier à imprimer et des **échanges simplifiés** avec l'administration
- Suivi de la demande en temps réel**
- Archivage et sécurisation** des demandes déposées

Le festival Césarts fête la planète fait de nouveau étape dans nos villages en 2022 !

Comme les années précédentes, le festival organisé par Pile Poil et Cie est itinérant sur le territoire de la communauté de communes Vexin Centre et entièrement pris en charge par votre intercommunalité, la Région Île-de-France, le conseil départemental du Val d'Oise et la MSA IDF.

L'édition 2022 a lieu :

- dimanche 11 sept. à Sagy et Corneilles-en-Vexin
- samedi 17 sept. à Boissy-l'Aillierie
- dimanche 18 sept. à Frémainville
- mercredi 21 sept. à Commeny
- samedi 24 sept. à Haravilliers
- mercredi 28 sept. à Ableiges



En savoir plus : <https://festivalcesarts.fr>

Festival CÉSARTS FÊTE LA PLANÈTE
11 au 28 septembre 2022
Spectacles
Animations
Arts de la rue
Cirque
Jeune public
Petite enfance
green festival itinérant dans le Vexin
festivalcesarts.fr

vexincentraide.fr
LE SITE D'AIDE ET DE PARTAGE DÉDIÉ AUX HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN CENTRE

Comment faire ?

Je me rends sur le site web : gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau

- Je crée **mon compte** ou je me connecte avec mes identifiants France Connect.
- Je remplis le **formulaire** adéquat sans oublier d'ajouter les **pièces nécessaires** à l'instruction du projet.
- Je **valide** le formulaire après avoir contrôlé les informations saisies.
- Mon dossier est **transmis** au service instructeur et je peux suivre son évolution **en temps réel** en me connectant à mon compte.

Formations et animations aux outils numériques GRATUIT POUR TOUS LES SENIORS

Vous êtes retraité(e) et vous souhaitez découvrir, approfondir ou partager vos connaissances en informatique et toutes les possibilités qu'offre Internet sur ordinateur, tablette ou smartphone, que vous soyez novices ou expérimentés, équipés ou non (matériel de prêt sur place) ! Les associations Destination Multimédia et ADAPTE 95 associées aux communautés de communes du Vexin vous proposent deux solutions complémentaires : des **formations** et des **animations cybercafés**.

En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/des-formations-pour-les-seniors/>

4 cycles

Selon vos disponibilités, 4 cycles de 7 semaines sont proposés, auxquels vous pouvez vous inscrire dès maintenant :

- Cycle 1** du 05/09/22 au 20/10/22
- Cycle 2** du 31/10/22 au 15/12/22
- Cycle 3** du 02/01/23 au 16/02/23
- Cycle 4** du 27/02/23 au 13/04/23



Suivre l'actualité Vexin Centre et ses 34 communes

Abonnez-vous à la lettre d'information en version dématérialisée : ccvexincentre.fr/inscription-a-newsletter

Réalisation : communauté de communes Vexin Centre. Ne pas jeter sur la voie publique.

1 rue de Rouen 95450 Vigny • 01 30 39 23 34 • administration@ccvexincentre.fr

Directeur de la publication : Michel Guiard

Directeur de la rédaction : Philippe Houdaille • Comité de rédaction : commission communication

Impression : ICS Taverny • Tirage : 11150 exemplaires • Dépôt légal : septembre 2022 • Distribution : par nos soins.

Photos : communauté de communes Vexin Centre, sauf crédit mentionné.